

4 étapes pour obtenir le permis de conduire pour voitures de tourisme

1. Examen théorique

- Âge minimum : 17 ans
- Examen théorique (validité illimitée)
- La réussite de l'examen donne le droit d'obtenir le permis d'élève conducteur.

2. Examen pratique de conduite

- Âge minimum : 18 ans
- Cours de théorie de la circulation : 8 heures réparties sur plusieurs modules
- Condition : les conducteurs ayant obtenu le permis d'élève conducteur avant l'âge de 20 ans doivent avoir acquis une expérience pratique de la conduite pendant au moins un an

3. Permis de conduire à l'essai

- Âge minimum : 18 ans
- Période d'essai de 3 ans
- Obligation : suivre une journée de formation complémentaire dans les 12 premiers mois de la période d'essai.

4. Permis de conduire définitif

- Âge minimum : 21 ans
- Condition : pas de retrait de permis pendant la période d'essai
- Permis de conduire définitif valable pour une durée illimitée